



## Halte au massacre du Code du Travail et du Droit du Travail

**Mobilisons-nous pour le retrait de ce projet de Loi ! Le 31 mars 2016**

Après les Lois dites de Sécurisation de l'Emploi, les Lois Rebsamen, les Lois Macron, le Pacte de Responsabilité, le Gouvernement sous l'influence du patronat et de ses alliés s'en prend au Code du Travail !!!

**Le projet de Loi sur la Réforme du Code du Travail est un retour aux dispositions du 19<sup>ème</sup> siècle ! Qui sont les rétrogrades ?**

Tous les secteurs d'activités sont touchés à travers l'augmentation du temps de travail, la baisse du paiement des heures supplémentaires, les astreintes, les indemnités prud'homales, la facilitation des licenciements etc...

C'est une logique néolibérale de destruction pure et simple droit du travail pour :

- réduire les droits des salariés afin de répondre aux exigences du patronat,
- dévoyer la négociation collective : on passe de la négociation d'acquisition à une négociation de régression adaptée à la stratégie d'entreprise.

Cette réforme en instaurant l'inversion de la hiérarchie des normes, priorisant la négociation d'entreprise sur la Loi et sur les Conventions Collectives, remettant en cause l'égalité des salariés par l'émiettement du droit du travail.

Pour les Fédérations des Transports CGT et FO, le Code du Travail doit faire progresser les droits des salariés et non les diminuer, il doit prendre en considération les enjeux liés à la transformation de l'activité professionnelle et aux nouvelles technologies d'informations et de communications et donc être protecteur.

Nos Fédérations CGT et FO exigent un niveau élevé des droits et des garanties pour l'ensemble des travailleurs soumis à un lien de subordination juridique ou en dépendance économique, avec une hiérarchie des normes conformes à notre construction historique du droit du travail.

**Face à cette attaque sans précédent, les Fédérations des Transports FO et CGT appellent l'ensemble des salariés des transports à cesser le travail le 31 mars prochain.**

Si ce jour là, les salariés n'étaient pas entendus, nous prendrions toutes les dispositions nécessaires avec les Syndicats, les Syndiqués et les Salariés pour poursuivre la mobilisation dans les jours à venir et les semaines suivantes en durcissant le mouvement.

**Ensemble nous sommes plus forts... Tous en grève le 31 mars !**

### **CONTACTS :**

**CGT Transports,**  
Jérôme VERITE,  
Secrétaire Général  
06.76.05.96.71.

**FO Transports,**  
Patrice CLOS,  
Secrétaire Général  
06.07.56.96.53.